

**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Distr. restreinte
7 septembre 2020
Français
Original: anglais et français

Comité permanent
79^e réunion

**Progrès réalisés dans la mise en œuvre des
engagements pris dans le cadre du « *Grand
Bargain* »**

Résumé

Le présent document de séance résume les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements que le HCR a souscrits dans le cadre du « *Grand Bargain* », depuis la mise à jour préparée pour la soixante-seizième réunion du Comité permanent en septembre 2019. Les chiffres relatifs aux finances, contenus dans le document, sont ceux à la clôture des comptes de 2019.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Une plus grande transparence	1	3
II. Plus d'appui et d'instruments financiers pour les prestataires locaux et nationaux	2-4	3
III. Utiliser et coordonner de plus en plus les programmes d'intervention en espèces .	5-7	3
IV. Réduire les doublons et les dépenses de gestion, et procéder à des revues fonctionnelles périodiques	8-13	4
V. Améliorer l'évaluation conjointe et impartiale des besoins.....	14-16	5
VI. Révolution au niveau de la participation	17-19	6
VII. Accroître la planification et le financement humanitaires pluriannuels et de collaboration	20-22	6
VIII. Réduire l'affectation des contributions des donateurs.....	23-26	7
IX. Harmoniser et simplifier les critères d'établissement des rapports.....	27	7
X. Améliorer la collaboration entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement.....	28-31	8

I. Une plus grande transparence

Engagements du HCR : Publier des données ouvertes permettant la traçabilité du financement des donateurs le long de la chaîne de transactions.

1. Depuis septembre 2018 où il a commencé à publier les données selon les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI), le HCR a travaillé étroitement avec des partenaires sur le volet de travail consacré à la transparence, notamment pour mettre au point le [portail des données humanitaires](#) de l'IATI. En mai 2020, il a mis à la disposition du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) un fonctionnaire spécialisé afin d'aider le Service de surveillance financière à s'occuper de la demande accrue d'entrée de données financières pour la réponse à la COVID-19.

II. Plus d'appui et d'instruments financiers pour les prestataires locaux et nationaux

Engagement du HCR : Transférer au moins 25 % des dépenses de programme aux prestataires locaux et nationaux d'ici fin 2020.

2. En 2019, le HCR a alloué 1 376 milliards de dollars E.-U. à 1 100 partenaires, dont des ONG nationales et internationales, des gouvernements et des organismes des Nations Unies. De ce montant, 752,6 millions de dollars E.-U. ont été alloués aux prestataires locaux, aux ONG nationales et aux gouvernements, dont 575 millions de dollars E.-U. à plus de 700 ONG nationales. Ainsi, le HCR a atteint son but consistant à transférer 25,8 % de ses dépenses annuelles de programme aux prestataires locaux et nationaux.

Engagement du HCR : Accroître les investissements dans le renforcement des capacités des partenaires nationaux afin de contribuer à une préparation efficace aux situations d'urgence.

3. En juin 2019, tous les partenaires ONG locaux avaient reçu 4 % du montant de leur accord de partenariat pour couvrir les dépenses d'appui indirect. Par le passé, ce financement n'était alloué qu'aux ONG internationales au taux de 7 %. En outre, dans le cadre du processus de régionalisation, les consultations avec les ONG ont eu lieu pour la première fois au niveau régional (à Amman en juin et à Pretoria en septembre 2019).

4. En 2019, le HCR a organisé trois sessions de formation aux situations d'urgence en Arménie, en République démocratique du Congo et en Ethiopie, avec la participation des autorités locales et de partenaires ONG locaux et nationaux. En 2019, sur les 23 plans d'urgence mis à jour, 17 (74 %) connaissaient la participation des autorités locales et 18 (78 %) impliquaient des ONG locales ou nationales.

III. Utiliser et coordonner de plus en plus les programmes d'intervention en espèces

Engagement du HCR : Doubler d'ici fin 2020 la part de fonds prévus pour les interventions en espèces en termes d'aide dans son assistance globale.

5. En 2019, le HCR a déboursé 646 millions de dollars E.-U. pour l'assistance en espèces, ce qui représente 22 % de ses dépenses globales de programme. Ce faisant, il respecte son engagement de doubler l'assistance en espèces par rapport au niveau de base de 2015 qui étaient de 303 millions de dollars E.-U.¹. Depuis 2016, le HCR a décaissé 2,4 milliards de dollars E.-U. pour l'assistance en espèces. Afin de permettre aux

¹ Le niveau de base de 2015 pour les interventions en espèces avait initialement été situé à 358 millions de dollars E.-U. dans les états financiers de 2015. En 2016, ce montant a été réévalué à 303 millions de dollars E.-U. Il tenait compte de la mise en œuvre directe et indirecte, en raison du reclassement comptable dont il est question dans les états financiers de 2016 - Note 6.6 – Versements individuels et familiaux aux bénéficiaires.

bénéficiaires de choisir la manière de mieux satisfaire leurs besoins, 95 % de l'assistance en espèces du HCR se font généralement sans restriction, tandis qu'un tiers est programmé pour satisfaire les besoins de protection. Environ 80 % de l'assistance en espèces sont distribués par le biais de banques et des transferts monétaires mobiles, ce qui facilite l'inclusion financière.

6. Depuis 2016, l'institutionnalisation de l'utilisation des espèces a permis au HCR d'intensifier ses interventions en espèces en cas de besoin. Des arrangements existent actuellement dans presque toutes les opérations du HCR pour faciliter les interventions en espèces. À ce jour, plus de 5 000 fonctionnaires du HCR ont été formés en matière d'intervention en espèces. En réponse à la pandémie de la COVID-19, 65 opérations ont lancé ou élargi les interventions en espèces à l'aide de diverses approches, comme l'utilisation accrue des paiements et contrôles numériques, le paiement anticipé et l'essai des nouvelles technologies (biométrie sans contact).

7. À la suite de la [déclaration sur l'assistance en espèces](#), faite en décembre 2018 par l'OCHA, le HCR, l'UNICEF et le PAM, les systèmes communs d'assistance en espèces ont été élargis. Ainsi, des mécanismes communs de transfert monétaire sont actuellement en place dans 25 opérations. Des arrangements de collaboration pour l'assistance en espèces, améliorant l'efficacité de la réponse humanitaire dans son ensemble, sont actuellement mis en œuvre dans sept pays visés dans la déclaration, à savoir : l'Afghanistan, le Bangladesh, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, l'Équateur, le Niger et le Yémen. Les activités menées comprennent la fourniture conjointe ou en collaboration des services financiers, les pilotes d'interopérabilité des systèmes et des données, les analyses conjointes de faisabilité, le contrôle harmonisé après la distribution, et le ciblage conjoint ou harmonisé.

IV. Réduire les doublons et les dépenses de gestion, et procéder à des revues fonctionnelles périodiques

Engagement du HCR : Accroître l'utilisation de la biométrie pour l'enregistrement des réfugiés dans un total de 75 opérations-pays d'ici à 2020.

8. L'usage de la biométrie pour l'enregistrement des réfugiés a continué de s'étendre en 2019, pour atteindre 69 opérations (contre 62 en 2018). Un autre groupe de 1,7 million de réfugiés a été enregistré selon la méthode biométrique par le HCR et des partenaires gouvernementaux, ce qui porte le total à 8,7 millions de personnes. Ainsi, 8 réfugiés enregistrés sur 10, de plus de 5 ans, ont désormais une identité biométrique.

Engagement du HCR : Utiliser la technologie et l'innovation pour réduire les coûts de la fourniture de l'aide ; réduire les coûts d'approvisionnement et de logistique de 10 % d'ici à fin 2020 par des services communs avec les organismes partenaires.

9. Eu égard à l'accroissement du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR et des exigences, les frais relatifs d'acquisition de biens et services ont diminué de 10 % en 2019, par rapport au niveau de base de 2016. Pour la réponse à la COVID-19, le HCR travaille étroitement avec le PAM pour fournir aux populations affectées des matériels de protection personnelle et d'autres articles de secours. Le HCR utilise aussi le Dépôt pour la réponse humanitaire des Nations Unies (UNHRD), qui emmagasine et gère une partie du stock de matériels de protection personnelle avant qu'ils ne soient transférés aux stocks mondiaux du HCR à Accra et à Dubaï.

10. Depuis janvier 2020, le HCR a réduit les dépenses d'appui indirect qui sont passés de 7 % à 6,5 % pour toutes les contributions volontaires affectées, à l'exception de celles de la Réserve des opérations et du Programme des administrateurs auxiliaires.

11. De mi-2018 à juin 2020, le HCR et le PAM ont coprésidé le Groupe des innovations institutionnelles (BIG), créé pour simplifier, harmoniser et consolider les pratiques à l'échelle du système, notamment par la mise en place de centres mondiaux de services communs, et de bureaux et locaux administratifs communs. La responsabilité du HCR pour la

coprésidence du BIG a été transférée en juin 2020 au Bureau de la coordination des activités de développement. En juillet 2020, le HCR a créé le Service mondial de la mobilité et des infrastructures, consacré à la mise en œuvre du travail du BIG au HCR.

12. La réponse à la COVID-19 a accéléré le processus en cours visant à simplifier les arrangements de partenariat avec les ONG. Parmi les ajustements, il y a la souplesse apportant aux ONG une plus grande latitude en matière de réaffectation budgétaire et l'acceptation des signatures électroniques. En novembre 2018, le portail des partenaires des Nations Unies a été lancé par le HCR, l'UNICEF et le PAM. Il a été élargi en 2019 avec l'inclusion du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et par l'ajout des versions française et espagnole. En mi-2020, environ 12 000 partenaires avaient été enregistrés sur le portail.

13. En début 2020, le HCR a commandé une revue indépendante de l'analyse des donateurs individuels pour se faire une idée de leur impact sur les opérations. Sur la base des données des cinq organisations humanitaires les plus importantes, l'exercice a montré une tendance croissante du nombre d'analyses effectuées, la grande majorité étant faite par des gouvernements donateurs à titre individuel et au niveau du terrain. La revue sera finalisée sous peu. Elle sera utilisée comme référence pour explorer les moyens de réduire le nombre d'analyses des donateurs individuels.

V. Améliorer l'évaluation conjointe et impartiale des besoins

Engagement du HCR : Procéder à des évaluations coordonnées et conjointes des besoins et continuer à partager les données d'évaluation axée sur des preuves.

14. Le HCR a joué un rôle essentiel dans la mise en place de la Cellule mondiale de gestion, d'évaluation et d'analyse des informations relatives à la COVID-19 (GIMAC), codirigée par l'Organisation internationale pour les migrations (IOM), l'OCHA, le HCR et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Avec une équipe dévouée, multifonctionnelle et interinstitutions, devant répondre aux demandes d'évaluation des besoins humanitaires multisectoriels et d'analyse de situations, la GIMAC a adapté le Cadre commun d'analyse intersectorielle (JIAF) pour la réponse à la COVID-19, en l'optimisant pour l'analyse des risques, les problèmes de protection, les besoins de santé et l'impact des mesures gouvernementales.

15. En 2020, le HCR et le PAM ont mis en place un Programme conjoint d'excellence et son Centre de ciblage afin d'améliorer la programmation commune et de mieux satisfaire les besoins des populations vulnérables. Le Centre, composé d'une équipe conjointe d'experts à distance, assistera les opérations dans la conduite des évaluations devant entrer dans les stratégies conjointes de ciblage. Des missions conjointes sont envisagées au Cameroun, en République démocratique du Congo et en Zambie.

16. En Colombie, le HCR a pris part en mai 2020 à une évaluation conjointe, rapide et multisectorielle des besoins visant à éclairer la révision du Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants du Venezuela (République bolivarienne du). Il a procédé à une deuxième évaluation en juin pour éclairer la réponse à la COVID-19 dans cette opération. En Turquie, le HCR a dirigé la mise au point d'un outil harmonisé et interinstitutions d'évaluation globale des besoins visant à comprendre l'impact de la COVID-19 sur l'accès des réfugiés aux services et aux informations ainsi que sur les mécanismes d'adaptation. Au Liban, le HCR a mené, avec l'aide de ses partenaires, deux évaluations multisectorielles de l'impact de la détérioration des conditions économiques liée à la pandémie.

VI. Une révolution au niveau de la participation

Engagement du HCR : Assurer d'ici 2020 une participation égale et significative (50 %) des femmes et des adolescentes dans les processus et structures décisionnels dans les situations de déplacement forcé.

17. Guidé par les cinq engagements mis à jour à l'égard des femmes et des filles, tels qu'énoncés dans sa [politique en matière d'âge, de genre et de diversité](#) de 2018, le HCR a continué à promouvoir et à renforcer l'égalité entre les sexes dans ses opérations. Les progrès accomplis jusqu'à fin 2019 pour la mise en œuvre de cette politique ont été documentés dans le rapport intitulé « *Putting people first* ».

Engagements du HCR : Continuer à renforcer la collaboration avec les communautés affectées par des crises ainsi que la redevabilité envers celles-ci.

18. Dans le contexte de la COVID-19, le HCR a soutenu les communautés déplacées afin de les responsabiliser pour la prévention et la lutte contre la pandémie. Au Népal, le nombre de travailleurs communautaires de sexe féminin a augmenté en vue de faciliter l'orientation des cas et d'assurer constamment l'accès aux lignes d'assistance pour les personnes ayant survécu aux violences de genre. Au Cameroun, un réseau de 110 points focaux communautaires a aidé les travailleurs sociaux dans la prise en charge à distance des cas de violence de genre. En Mauritanie, des volontaires communautaires ont aidé le HCR à atteindre les réfugiés ayant des besoins spécifiques et vivant dans des zones reculées. Au Liban, plus de 450 réfugiés ayant des connaissances médicales ont été mobilisés pour travailler comme volontaires communautaires pour la santé. En Inde, des entreprises dirigées par des réfugiés de sexe féminin produisent des masques en étoffe devant être utilisés dans les opérations du HCR.

19. Le HCR a encouragé la participation et le leadership au plan mondial en soutenant [un audit en termes de genre](#) du Forum mondial sur les réfugiés. Mené par des femmes réfugiées issues de diverses couches et régions, cet audit a attiré l'attention sur les défis liés à l'égalité entre les sexes dans les situations de réfugiés, afin de veiller à ce que les engagements pris à l'égard des femmes et des filles réfugiées dans le Pacte mondial sur les réfugiés puissent se refléter concrètement dans le processus d'engagement au Forum mondial sur les réfugiés. Pendant les réunions préparatoires et en décembre 2019 au Forum mondial sur les réfugiés, l'équipe d'audit a documenté les moyens utilisés par diverses parties prenantes pour régler les problèmes de l'égalité entre les sexes, d'âge, de diversité, et de violences sexuelles et de genre. L'équipe a également fait des recommandations spécifiques sur la manière de veiller à la mise en œuvre effective et au suivi des engagements sur ces domaines.

VII. Accroître la planification et le financement humanitaires pluriannuels et de collaboration

Engagements du HCR : Effectuer les changements institutionnels nécessaires pour faciliter les stratégies pluriannuelles de protection et de solution, ainsi que l'élaboration des programmes en partenariat avec les acteurs humanitaires et de développement

20. Sur la base des leçons tirées des stratégies pluriannuelles et multipartites pilotées dans 22 opérations, le HCR passera à une approche de planification pluriannuelle à partir de 2022. Cette approche sera appliquée par étapes sur trois ans et deviendra le processus par défaut de planification du HCR. Dans le cadre de cette approche de gestion axée sur les résultats, le HCR appliquera un nouveau cadre global des résultats, accompagné par un nouvel outil de technologies de l'information.

21. Concernant le montant du financement pluriannuel, le HCR a pu mobiliser plus de 542 millions de dollars en 2019 (soit 11 % du total des revenus), dont 221 millions de fonds non affectés (une augmentation quatre fois supérieure au montant des années antérieures).

22. Depuis 2019, les opérations du HCR peuvent conclure des accords de partenariat pluriannuels, indépendamment de la disponibilité de financements pluriannuels. Ainsi,

17 accords pluriannuels sont entrés en vigueur en 2019. En juin 2020, il y avait au total 35 accords de partenariat pluriannuel actifs.

VIII. Réduire l'affectation des contributions des donateurs

Engagements du HCR : Accroître la visibilité des financements non affectés et légèrement affectés et reconnaître les contributions faites par les donateurs.

23. En 2019, le HCR a collecté un chiffre record de 4,174 milliards de dollars E.-U. Toutefois, cette année a été caractérisée par une baisse significative des contributions légèrement affectées et une augmentation constante de l'affectation des fonds au niveau des pays. D'un montant de 1,257 milliards, les financements souples comprenaient des financements non affectés et légèrement affectés, évalués à 30 % des contributions volontaires (contre 33 % en 2018 et 52 % en 2012). Les financements non affectés ont augmenté de 7 % pour se situer à 659,5 millions de dollars E.-U., dont 242 millions de dollars E.-U. du secteur privé.

24. La réponse des donateurs à la pandémie de la COVID-19 a été généreuse. En fin juin 2020, 44 % des financements reçus étaient légèrement affectés. Ce niveau élevé de souplesse a permis d'éviter d'allouer les financements non affectés à cette réponse.

25. [Le rapport du HCR sur l'utilisation des financements souples en 2019](#), publié en juin 2020, a permis de mieux voir la manière dont le HCR alloue ses financements souples (non affectés et légèrement affectés) par trimestre et par région. Pour la première fois, le rapport de 2019 comprend une analyse des contributions pluriannuelles souples.

26. En 2019, le HCR a continué d'accroître la visibilité des gouvernements donateurs. Les données disponibles des deux derniers trimestres de 2019 montrent que le contenu des informations et les récits sur Internet avec des termes pour la visibilité des donateurs ont augmenté de 160 % par rapport à l'année précédente, tandis que les publications sur les réseaux sociaux à partir des comptes mondiaux et nationaux ont presque doublé. Les messages sur les contributions non affectées et les financements souples continuent d'augmenter. En outre, le message vidéo expliquant l'importance des financements non affectés a été diffusé dans plusieurs pays donateurs. Concernant la réponse à la COVID-19, d'importants efforts ont été effectués pour reconnaître les contributions souples en temps voulu des principaux donateurs ayant aidé à démarrer la réponse.

IX. Harmoniser et simplifier les critères d'établissement des rapports

Engagements du HCR : Simplifier et harmoniser les critères en matière de rapports d'ici à fin 2018

27. Le HCR est l'une des six organisations ayant pleinement adopté le modèle harmonisé de rapports descriptifs « 8+3 » pour ses partenaires. Afin de fournir les données actuelles de financement, faciles à utiliser, le HCR a continué de mettre à niveau son portail de rapports et de transparence [Global Focus](#), qui comporte désormais un ensemble de tableaux de bord fourniissant des informations sur le budget et les revenus, dont un tableau de bord spécial sur les financements souples, ainsi que des profils enrichis des donateurs indiquant la quantité et la qualité de leurs contributions et l'allocation de ces contributions ; un nouvel outil de rapports pour environ 40 opérations et 13 situations.

X. Améliorer la collaboration entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement

Engagement du HCR : Coopérer avec les banques multilatérales de développement pour faciliter leur engagement actif dans les situations de déplacement forcé où leurs avantages comparatifs aux plans technique et financier peuvent contribuer à améliorer les résultats socio-économiques pour les réfugiés, les déplacés internes et les communautés d'accueil affectées ; soutenir, en collaboration avec les partenaires, les efforts permettant la participation économique des personnes déplacées de force et leur accès aux finances.

28. Lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2019, les membres de la Plateforme de coordination de la Banque multilatérale de développement sur la migration économique et les déplacements forcés ont affirmé être engagés en faveur de l'opérationnalisation du Pacte mondial sur les réfugiés.

29. Le partenariat du HCR avec la Banque mondiale s'est élargi de manière significative autour des aspects de programme du sous-guichet de l'Association internationale de développement pour les réfugiés et les communautés d'accueil (IDA18) et du mécanisme mondial de financement concessionnel. En lui fournissant l'appui opérationnel, des conseils en matière de protection et en partageant avec elle les données et analyses pertinentes, le HCR a facilité l'engagement de la Banque mondiale dans 14 pays éligibles au sous-guichet IDA-18 pour les réfugiés et dans les quatre pays éligibles au mécanisme mondial de financement confessionnel.

30. La coopération du HCR avec la Banque mondiale a également eu une incidence sur le dialogue politique sur la protection et l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux et les économies locales. En plus d'allouer 2,2 milliards de dollars E.-U. dans le cadre de la reconstitution des fonds de l'IDA19 (juillet 2020 à juin 2023), la Banque mondiale s'est engagée à revoir d'une manière systématique la politique sur les réfugiés et les cadres institutionnels pour les pays éligibles au sous-guichet IDA19 pour les réfugiés afin de soutenir la création des possibilités de développement socio-économique pour les réfugiés et les communautés d'accueil.

31. Le Centre commun de données HCR-Banque mondiale, créé en octobre 2019 à Copenhague, est devenu pleinement opérationnel. Il est en train de mettre en œuvre un programme de travail global visant à générer et à analyser les données sur le déplacement forcé et à rendre les informations y relatives accessibles aux parties prenantes concernées afin d'éclairer leurs programmes.
